

Résultats des votes Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la Société Industrielle et Financière de l'Artois du 6 juin 2013

1) En Assemblée Générale Ordinaire

163 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 258 972 actions au nominal de 20 euros sur les 266 200 actions composant le capital social et aux 258 972 actions sont attachées 258 972 voix. Le quorum est de 97,28 %.

Première résolution	Approbation des comptes annuels de l'exercice 2012	Adoptée à l'unanimité
Deuxième résolution	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2012	Adoptée à l'unanimité
Troisième résolution	Affectation du résultat	Adoptée par 258 970 voix (2 voix ayant voté contre)
Quatrième résolution	Approbation des conventions et engagements réglementés	Adoptée par 258 971 voix (1 voix ayant voté contre)
Cinquième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Comte de Ribes)	Résolution devenue sans objet suite au décès du Comte intervenu le 22 mai 2013
Sixième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Cédric de Baillencourt)	Adoptée à l'unanimité
Septième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Bolloré Participations)	Adoptée par 258 948 voix (24 voix ayant voté contre)
Huitième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Hubert Fabri)	Adoptée à l'unanimité
Neuvième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Jean-Philippe Hottinguer)	Adoptée à l'unanimité
Dixième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Christoph von Malaisé)	Adoptée par 258 948 voix (24 voix ayant voté contre)
Onzième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (PF Représentation)	Adoptée par 258 948 voix (24 voix ayant voté contre)
Douzième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée à l'unanimité
Résolutions complémentaires présentées en séance		
Résolution A	Ratification de la cooptation d'un administrateur (Cyrille Bolloré)	Adoptée par 258 962 voix (10 voix s'étant abstenues)
Résolution B	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Cyrille Bolloré)	Adoptée par 258 962 voix (10 voix s'étant abstenues)

2) En Assemblée Générale Extraordinaire

163 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 258 972 actions au nominal de 20 euros sur les 266 200 actions composant le capital social et aux 258 972 actions sont attachées 258 972 voix. Le quorum est de 97,28 %.

Première résolution	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée à l'unanimité
Deuxième résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation de capital social par émission d'actions ordinaires à libérer par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou par élévation du nominal	Adoptée par 259 971 voix (1 voix ayant voté contre)

Troisième résolution	Délégation de pouvoir consentie au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital limitée à 10% du capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Adoptée à l'unanimité
Quatrième résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés avec suppression de droit préférentiel de souscription	Adoptée par 259 961 voix (11 voix ayant voté contre)
Cinquième résolution	Mise en harmonie des statuts avec les dispositions de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit modifiant l'article L.225-39 du Code de commerce	Adoptée à l'unanimité
Sixième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée à l'unanimité